

Lécousse info

Journal municipal - www.lecouisse.fr - # 146 - Juin 2022



> actualités / p.4-13
Les finances



> enfance jeunesse / p.14-15
Le CMJ



> initiatives / p.16-17
La Saint-Jean



> services / p.18-19
L'urbanisme



La Journée Citoyenne



- AGENCEMENT - RÉNOVATION
- MENUISERIE - BOIS - PVC - ALU
- CLOISONS SÈCHES, ISOLATIONS
- PORTES DE GARAGES
- PORTAILS ET CLÔTURES
- DÉPANNAGE VOILETS ROULANTS ET PERSIENNES



Pascal GRIMAULT

12 rue Poullet - 35300 FOUGERES

Entreprise certifiée Qualification QUALIBAT 3511 4131 4311

Tél. 02 99 99 13 40 - 06 67 29 24 47 - Fax 02 99 99 10 04
agencement.grimaault@orange.fr

DAUGUET TP

Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

*Le professionnel de vos
Aménagements
Extérieurs*

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr



PASCAL TUAL E.U.R.L

CARRELAGE-FAIENCE
REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20

3, boulevard André Malraux - 35133 LÉCOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95

35460 St-Brice-en-Coglès

Cherbonnel Eric
Charpente bois

35133 - LÉCOUSSE 02 99 99 20 47

www.charpente-fougeres-35.fr

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT



URBANISME - INFRASTRUCTURES

AMENAGEMENT - PAYSAGE

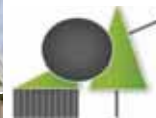
MAITRISE ŒUVRE VRD



47-49, rue Kléber - BP 80416
35304 FOUGERES Cedex

Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougeres@tecam.fr

www.tecam.fr



**LES JARDINS
DE PÉROUZEL**

Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
maximedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent
de votre côté...



....Communiquez

ARC en CIEL
IMPRIMEURS

GRAPHISME
IMPRESSION
NUMÉRIQUE
OFFSET
FINITION
DÉCOUPE

SIGNALÉTIQUE & DÉCO

commercial@arcenciel-imprimeurs.com

ACTEUR
ET PRODUCTEUR
DE VOTRE
COMMUNICATION
LOCALE

PONTORSON
02 33 60 10 61

LÉCOUSSE FOUGÈRES
02 99 94 25 26



RÉNOVATION - EXTENSION



Interlocuteur unique
pour tous vos travaux.
Accompagnement
et suivi de chantier.

illico
travaux
GROUPE HEXAÏOM



Agence Fougères - Vitré | 06 50 56 46 47
1 allée de la Haute Garenne - 35133 LÉCOUSSE | roland.fougeray@illico-travaux.com

www.illico-travaux.com



PEINTURE - DECORATION
REVÊTEMENTS MURS ET SOLS
VITRERIE - RAVALEMENT

Thierry PILLET

35133 LÉCOUSSE
Tél. 02.99.94.59.00
Port. 06.79.71.48.18

e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr



sommaire

actualités / p. 4-13

Un 4ème bureau de vote
 Les horaires de l'éclairage public
 Les vélos à assistance électrique
 La capsule temporelle
 La Journée Citoyenne
 Le budget participatif
 La cérémonie du 8 mai
 Des aménagements dans la zone du Parc
 Le Pôle Santé
 Les travaux chemin de la République
 Corvaisier Métal & Verre
 Le garage Michaël Chartois
 L'atelier Pépite Couture
 Le compte administratif 2021

enfance-jeunesse / p. 14-15

L'actualité des écoles
 L'accueil de loisirs
 Le jeu d'enquête du CMJ
 Le Relais Petite Enfance

initiatives / p. 16-17

La fête de la Saint-Jean
 Le jumelage
 L'actualité de la médiathèque
 Le roman d'Irène Frain

services / p. 18-19

L'état-civil
 Les permis de construire
 Les déclarations de travaux
 Les numéros utiles



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.
 Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication présidée par Christophe Drugeot et constituée de Hubert Couason, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Élise Cosme, Sébastien Étienneou, Adeline Ollivier.
 Crédit photos : commune de Lécousse.
 Mise en page, impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Lécousse. - Dépôt légal : 588.

éditorial



Chères Lécoussaises et chers Lécoussais,

Nos rythmes de travail, de vie sociale et familiale sont calés sur le calendrier scolaire. Voici donc le temps de l'été qui va nous permettre de nous poser avec nos familles et amis.

Pour clore cette année scolaire, la fête communale de la Saint-Jean vous attend le week-end du 25 et 26 juin. La présidente du comité des fêtes, Géraldine Limaux, et toute son équipe nous invitent à venir nombreux sur ces deux jours, avec notre feu d'artifice le samedi soir. Merci à eux et à leur investissement pour notre plus grand plaisir.

Durant le week-end de l'Ascension, Dominique Duclos, président du comité de jumelage, et toutes les familles ont accueilli nos amis alsaciens. Une soirée de retrouvailles retraçant les 5 ans de jumelage a été organisée à la salle Hermine avec un apéritif offert par la municipalité, suivi d'un repas offert par le comité de jumelage. Très beaux moments de convivialité, de découverte et de partage !

La matinée citoyenne a aussi été un grand moment de rencontres lécoussaises. Je remercie tous les participants pour leur implication et ces bons moments de travail participatif et de convivialité partagés. Une soirée prévue le vendredi 16 septembre permettra d'échanger de nouveau autour d'une projection des photos.

Dans un contexte inflationniste de l'ordre de 5 %, avec entre autres la flambée des prix de l'énergie et l'alourdissement des coûts d'approvisionnement, nous souhaitons conserver notre dynamique d'investissement (1 600 500 € pour 2022) et maintenir nos politiques communales. Pour ce faire, le Conseil municipal a voté une hausse de 2% de la taxe foncière bâtie des particuliers et des entreprises. Parallèlement, la commune cherche à faire des économies sur les consommations énergétiques des bâtiments et expérimente le non-allumage de l'éclairage public dans les quartiers du 15 mai au 31 août.

Le budget d'investissement 2022 cible cette année deux grands projets que sont le Pôle Santé (démarrage en juillet) et la requalification de la zone du Parc en deux temps (juin 2022 et début 2023) pour un budget total de 1 050 000 €, moyennant un emprunt inscrit de 450 000 €.

Nous continuons, avec notre 2ème budget participatif (dans la limite de 15 000 €), à mettre en place de nouveaux projets proposés par les habitants. La sélection aura lieu avec l'organisation d'un vote en octobre.

Quinze vélos à assistance électrique (30 000 €) ont été renouvelés. Laissez-vous tenter pour essayer ce mode de déplacement actif et économique.

Notre jeunesse va se retrouver cet été autour de l'équipe d'animateurs encadrée par Arnaud Benoist, avec un programme de jeux, sorties et d'activités dans Lécousse. À la rentrée, nous aurons de nouvelles têtes, suite au renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), pour de nouveaux projets.

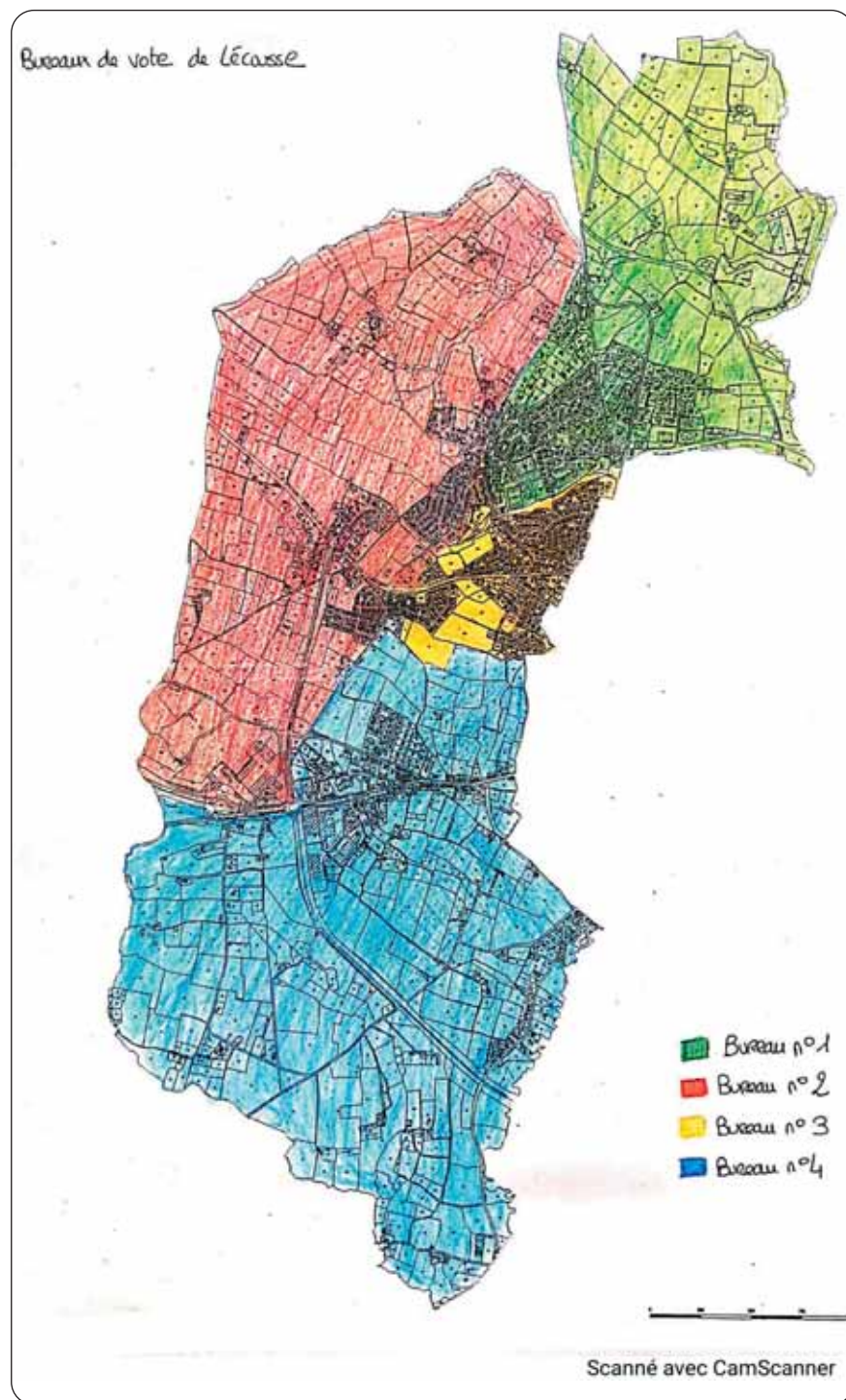
Bel été à toutes et à tous.



Anne Perrin,
 Maire de Lécousse

Anne Perrin

Élections : la création d'un 4^{ème} bureau de vote



En allant voter pour l'élection présidentielle et les élections législatives, vous avez sans doute constaté qu'un 4^{ème} bureau de vote a été instauré à Lécousse. Afin d'accompagner l'augmentation constante de la population et de faciliter le déroulement des opérations électorales, le Préfet a décidé, sur proposition de Madame le Maire, d'ouvrir un bureau de vote supplémentaire. En effet, le ministère de l'Intérieur, par le biais d'une circulaire, invite fortement à ne pas dépasser le nombre de 800 à 1 000 électeurs inscrits par bureau.

Le périmètre géographique des quatre bureaux est détaillé sur le schéma ci-dessus.

Éclairage public : de nouveaux horaires



Par délibération du 12 mai 2016, le Conseil municipal avait décidé l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 6 h du dimanche au jeudi, et de 1 h à 6 h le vendredi et le samedi. Certains axes structurants n'étaient pas concernés par cette mesure et restaient éclairés toute la nuit : boulevard de la Motelle, rue du Pont Sec, rue Pierre de Coubertin, place Saint Martin des Champs, rue de la Guillardière, rue de la Basse Porte (jusqu'à l'intersection avec la rue du Châtaignier), boulevard de Bliche, rue Marion du Faouët, rue du Pigeon Blanc. Afin de poursuivre la lutte contre la pollution lumineuse et réduire la consommation d'énergie, le Conseil municipal a décidé de modifier les horaires de la façon suivante :

- extinction de 23 h à 6 h tous les jours, du 1^{er} septembre au 14 mai, et pas d'allumage de l'éclairage le dimanche matin
- coupure estivale (extinction totale) du 15 mai au 31 août

Les axes structurants suivants resteront éclairés toute la nuit à l'année entière : boulevard de la Motelle, rue du Pont Sec, rue Pierre de Coubertin, place Saint Martin des Champs, rue de la Guillardière (jusqu'au giratoire de l'Hôtel de Ville) et boulevard de Bliche.

et aussi

> Illuminations : huit nouveaux décors

Dans le cadre du renouvellement des illuminations, la commune va acquérir huit nouveaux décors pour la rue de la Guillardière, ainsi qu'un décor de sapin en forme de sphère pour remplacer le sapin naturel installé chaque année sur le parvis de l'Hôtel de Ville. L'ensemble de ces illuminations seront en éclairage leds et composés de matériaux recyclés. Pour ces acquisitions, le Conseil municipal a validé le devis de la société Blachère Illumination d'un montant de 12 492,74 € HT, soit 14 991,29 € TTC.

Mobilité active : de nouveaux vélos à assistance électrique



Les membres de la commission Cadre de vie et Budget participatif avec Madame le Maire. De gauche à droite : Cédric Hellouin, Magali Fontaine, Anaïs Jourdan, Monique Bodin, Mylène Le Berrigaud, Guylène Duclos et Martine Supiot.

En 2014, la commune a proposé aux Lécoussois la location de vélos à assistance électrique (VAE) en acquérant 10 vélos, suivis de 5 supplémentaires en 2017. Ce service est très apprécié par les habitants, avec des demandeurs sur liste d'attente. Le parc de VAE étant vieillissant, la commune a décidé de le renouveler entièrement. Après analyse des offres des deux prestataires sollicités, le Conseil municipal a retenu le devis du garage BOUVET Motoculture d'un

montant de 24 368,45 € HT, soit 29 242,14 TTC, pour 15 vélos de la marque française NEOMOUV. La commune a sollicité auprès du Département une subvention à hauteur de 20 %, dans le cadre du Fonds de Soutien aux Projets Locaux pour la transition et la vie sociale.

Le contrat d'entretien s'élève à 450 € HT par an, soit 30 € HT par vélo. Les anciens VAE ont été repris par le garage BOUVET pour un montant de 400 € par vélo, soit 6 000 € au total.

Les tarifs de location

Le Conseil municipal a arrêté les durées de location et les tarifs suivants pour tout nouveau contrat :

- 6 mois : 160 €
(renouvelable une seule fois)
- 1 an : 270 €
- Caution : 750 €

Les conditions générales de prêt sont téléchargeables sur le site www.lecouisse.fr. Pour toute demande de réservation, il faut s'adresser au secrétariat de la mairie.

Tél. 02 99 94 25 05.

Capsule temporelle : fermée jusqu'en 2050 !



À l'initiative notamment de Nicolas Fougeray, le plus jeune conseiller municipal de Lécousse, la commune a créé une capsule temporelle, œuvre de sauvegarde collective de biens et d'informations destinée aux générations futures.

Les habitants et les associations avaient jusqu'au samedi 14 mai, jour de la Journée Citoyenne, pour déposer leur enveloppe contenant les petits objets caractéristiques de notre époque. Au total, une trentaine d'enveloppes ont été recueillies. La capsule sera ouverte en 2050.

et aussi

> Le Clos des Prés : rétrocession à la commune



Conformément à la convention établie en 2017, la société FONCIER CONSEIL, aménageur du lotissement Le Clos des Prés, a rétrocédé à la commune les équipements communs (voirie, réseaux et espaces verts) après l'achèvement complet des travaux. Le linéaire de voirie communale est ainsi passé de 31 005 ml (mètres linéaires) à 31 485 ml, selon le détail suivant : rue Camille Claudel 280 ml, rue Pierre Beylet 200 ml.



En images : 140 participants à la Journée Citoyenne



Malgré deux ans d'absence en raison de la crise sanitaire, le succès de la Journée Citoyenne ne se dément pas. La 4^{ème} édition, qui s'est déroulée le samedi 14 mai en matinée, a réuni pas moins de 140 personnes. Soit le même nombre de participants qu'en 2019. Les conditions de travail étaient excellentes, avec un beau soleil qui a accompagné les bénévoles tout au long de la matinée.

Au total, 14 chantiers d'amélioration du cadre de vie étaient au programme : la clôture de l'éco-pâturage au bassin de la Mésangère, le ramassage de débris sur divers parkings, le désherbage et le débroussaillage des abords du terrain de sport, le fauchage dans le bassin d'orage, la restauration de mobilier urbain, etc.



Le midi, les participants se sont retrouvés à la salle Hermine autour d'un buffet offert par la commune. Dans l'esprit de la Journée Citoyenne, ce moment convivial a permis à chacun de faire connaissance et de créer des liens.

La journée a été marquée par deux autres événements : le dépôt des enveloppes pour la capsule temporelle et un grand jeu d'enquête organisé par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Une journée riche en rencontres et en joie partagée !





Budget participatif : sept projets déposés



Pour cette 2^{ème} édition du budget participatif, les Lécousois avaient jusqu'au 30 avril pour déposer leur projet d'amélioration du cadre de vie. Au total, la commune a réceptionné sept dossiers. « C'est un résultat satisfaisant. Nous remercions chaleureusement les habitants qui ont présenté un projet » confie Élise Cosme, 6^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Cadre de vie et aux Solidarités.

L'étude d'admissibilité et de faisabilité des projets va se poursuivre jusqu'au 15 juillet. « Nous allons rencontrer individuellement les porteurs de projet pour éclaircir certains points, notamment les budgets. »

Les projets retenus seront communiqués aux Lécousois en septembre prochain. Courant octobre, les porteurs de projet présenteront leurs idées à la population lors d'une réunion ouverte à tous, laquelle sera suivie du vote des habitants. Comme l'an dernier, tous les Lécousois âgés de plus de 12 ans pourront prendre part au vote.

L'an passé, c'est le projet « Bougeons à Lécousse ! », porté par Saloua Carré, qui a été choisi par la population. L'installation des appareils de fitness, qui a pris du retard en raison des délais d'approvisionnement, sera effective cet automne.

Commémoration : la cérémonie du 8 mai



Après deux ans de cérémonie restreinte en raison de la crise sanitaire, la célébration de la victoire du 8 mai 1945 a retrouvé cette année sa formule habituelle. De gauche à droite : Hubert Couasnon, 1^{er} Adjoint au Maire, Denis Deleurme, porte-drapeau Soldat de France, Yvette Pelée de Saint Maurice, présidente de l'UNC 35 de Lécousse, Louis Poras, porte-drapeau AFN, Jean Pelée de Saint Maurice, président honoraire de l'association, et Madame le Maire.

et aussi

> Rue des Ménestrels : aménagement du parking et du trottoir



Dans le cadre du programme annuel de travaux, la commune a décidé d'aménager le parking de la rue des Ménestrels, qui permet d'accéder à la promenade verte et à l'école Montaubert. Le parking, où peut se stationner une dizaine de véhicules, sera doté d'un enrobé. Le trottoir de la rue sera également refait et les bordures seront reprises. Parallèlement, une demande a été formulée auprès du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35) pour le déplacement, en fond de trottoir, des trois mâts d'éclairage public de la rue.

Pour ces travaux, le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise TP Friteau d'un montant de 23 015 € HT, soit 27 618 € TTC.

> Liaisons douces : la poursuite des réfections



Afin d'améliorer les conditions de circulation par les liaisons douces, la commune va poursuivre son programme de réfection en réhabilitant la liaison rue du Grand-Pré/allée d'Oviédo, ainsi que quelques allées dans les secteurs de la Dussetière, Folleville et Mésangère. Pour la réalisation de ces travaux, le Conseil municipal a retenu la proposition de l'entreprise Dauguet TP d'un montant de 11 480 € HT, soit 13 776 € TTC.

> Services techniques : une nouvelle saleuse

Une consultation a été réalisée pour le renouvellement de la saleuse des services techniques, la précédente présentant de sérieux dysfonctionnements depuis quelques années. Le choix s'est porté sur une saleuse de marque Acometis, d'une capacité d'une tonne, avec une option d'auto-chargement. Le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise Leguériel d'un montant de 13 437,50 € HT, soit 16 125 TTC.

Travaux : des aménagements dans la zone commerciale du Parc



La commune aménage actuellement un nouvel accès au Centre Leclerc depuis le boulevard de Bliche.

Parallèlement à la restructuration du Centre Leclerc, la commune va réaliser des aménagements afin de faciliter l'accès et fluidifier la circulation dans ce secteur particulièrement fréquenté. Une enveloppe globale de 600 000 € (maîtrise d'œuvre et travaux) est inscrite au budget 2022 pour cette opération.

Les travaux se dérouleront en deux étapes. La commune réalise actuellement

un accès direct au Centre Leclerc depuis le boulevard de Bliche. Cette desserte, située sur la voirie communale, débouchera sur la nouvelle voie interne d'accès au parking aménagée par le Centre Leclerc. Pour la réalisation de ces travaux, qui sera terminée avant les vacances, la commune a validé la proposition de l'entreprise LTP Loisel SAS d'un montant de 26 001 € HT, soit 31 201,20 € TTC.

À partir de la mi-janvier 2023, la commune va procéder à la requalification complète des rues Marion du Faouët et Jacques de Tromelin. Enrobés, bordures, trottoirs, etc. seront refaits et la rue Jacques de Tromelin sera redessinée pour faciliter l'accès aux commerces. Ces travaux dureront environ six mois.

Pôle Santé : le choix des entreprises

Comme annoncé dans le précédent Lécousse Info, la commune va entièrement réhabiliter une maison d'habitation, située au 1, rue de la Guillardière, pour y abriter un Pôle Santé au rez-de-chaussée et un logement indépendant à l'étage. Ce nouvel équipement permettra l'installation de médecins généralistes à Lécousse, dans le cadre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Fougères-Lécousse.

Pour la réalisation des travaux, un appel à concurrence a été publié dans Ouest-France 35 et la Chronique Républicaine, ainsi que sur la plateforme des marchés publics e-Megalis. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu les entreprises suivantes :

- Lot 1 Voirie et réseaux divers : JOSSET pour un montant de 33 702 € HT
- Lot 2 Désamiantage : TNS Dépollution pour un montant de 19 109,42 € HT
- Lot 3 Gros-œuvre : GM Renov pour un montant de 100 191,06 € HT
- Lot 4 Charpente/couverture : LAINE pour un montant de 4 715,04 € HT
- Lot 5 Étanchéité : La Fougèraise Étanchéité pour un montant de 15 490,60 € HT
- Lot 6 Menuiseries extérieures et intérieures : MELOT pour un montant de 73 064,10 € HT
- Lot 7 Cloisons sèches/plafonds : BREL pour un montant de 33 762,19 € HT
- Lot 8 Carrelage/faïence : BREL pour un montant de 9 719,89 € HT
- Lot 9 Électricité : RAUT pour un montant de 18 274,13 € HT
- Lot 10 Plomberie : DELALONDE pour un montant de 10 717,90 € HT
- Lot 11 Chauffage/VMC : DELALONDE pour un montant de 30 227,92 € HT
- Lot 12 Peinture/sols minces : PINTO & Fils pour un montant de 21 995,52 € HT

Le montant total des travaux (Pôle Santé et logement) s'élève donc à 370 969,77 € HT. Le chantier démarrera dès le mois prochain.



à noter

> Chemin de la République : bientôt la fin des travaux



Les travaux de requalification du chemin de la République ont pris un peu de retard ces dernières semaines, en raison de problèmes constatés sur les réseaux. Après la pose des bordures réalisée fin mai, le chantier s'est poursuivi au cours de la première quinzaine de juin par l'empierrement de la voirie et des trottoirs. La réalisation des enrobés est programmée pour la fin juin. Les travaux de finition (peinture, signalisation, etc.) seront réalisés pendant la première quinzaine de juillet et marqueront la fin de ce vaste chantier engagé il y a plus d'un an.

Corvaisier Métal & Verre : l'entreprise reprise par deux salariés



Marc Cadieu (à gauche) et Christophe Poisson, les deux dirigeants de Corvaisier Métal & Verre.

Véritable institution locale, l'entreprise Corvaisier Métal & Verre a été créée à Fougères il y a tout juste 200 ans. Installée à La Martinais depuis 2016, la société de métallerie, serrurerie et miroiterie a été transmise dans la famille pendant six générations. Le 1^{er} février dernier, une page s'est tournée avec le rachat par deux de ses salariés : Christophe Poisson et Marc Cadieu. « J'ai été formé en tant que métallier chez Corvaisier » raconte Christophe Poisson. « Après avoir travaillé ailleurs pendant 17 ans, je suis revenu en 2016. De son côté, Marc est salarié ici depuis 23 ans. S'associer pour reprendre l'entreprise s'est imposé. Même si c'est un projet mûrement réfléchi, c'est la suite logique des choses. »

Corvaisier Métal & Verre emploie actuellement 7 salariés, dont un menuisier-poseur recruté récemment. « Marc et moi avons des missions bien distinctes. Je m'occupe des devis, des commandes et des relations clients, tandis qu'il supervise les différents chantiers ». Soutenus par la plateforme Initiative Pays de Fougères, les deux dirigeants sont parrainés par l'ancien chef d'entreprise Roland Leloutre.

- www.corvaisier-fougères.fr

Rue de la Butte : le garage repris par Mickaël Chartois

Auparavant installé dans le centre-ville de Fougères, Mickaël Chartois a repris début mai le garage situé 39, rue de la Butte. « Je recherchais un établissement plus grand » explique-t-il. « J'ai appris que le garage F.A. Auto était à vendre et j'ai saisi cette opportunité. »

Affilié au réseau Motrio, le garage de Mickaël Chartois assure l'entretien et les réparations de véhicules toutes marques, ainsi que la vente sur demande. « Je propose aussi la location de mini-bus 9 places » précise le dirigeant, qui est domicilié à Livré-sur-Changeon.

- Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 99 99 06 07 ou 02 99 99 06 61.



Mickaël Chartois (à droite) avec son employé Noam Brillet.

Vêtements et accessoires : Estelle Régis a créé Pépité Couture



Estelle Régis devant quelques-unes de ses créations cousues ou brodées.

Installée dans la commune depuis deux ans, Estelle Régis a profité des confinements pour se dédier à une passion transmise par son père : la couture. En janvier dernier, cette ancienne ingénieure dans l'énergie a sauté le pas en créant l'atelier Pépité Couture.

Sacs, cabas, trousse, porte-monnaie, étuis à lunettes, porte-clés, chouchous, jupes sur mesure, bloomers pour bébés... Ses créations, très colorées, sont en vente en ligne sur les plateformes Etsy et Un Grand Marché. Depuis le mois de mai, elle est également présente certains samedis sur le marché de Fougères. « En saison touristique, j'y serai toutes les semaines » précise la jeune femme de 34 ans, dont le conjoint travaille à Fougères chez Safran.

En plus d'une machine à coudre et d'une surjeteuse, Estelle Régis s'est équipée récemment d'une brodeuse. « Sur cette machine, je travaille beaucoup le simili cuir et le liège, qui est très tendance. Cela me permet aussi de personnaliser les objets. Les clients sont très demandeurs. »

- les créations d'Estelle Régis sont consultables sur le compte Instagram [pepite_couture35](https://www.instagram.com/pepite_couture35)

Finances communales : le compte administratif 2021



Le résultat de clôture net du budget de fonctionnement 2021 s'élève à 1 390 863,19€, incluant le résultat reporté du budget principal de 2020 de 541 803,04 €. Le résultat brut de l'exercice (recettes – dépenses de l'exercice) est quant à lui de 849 060,15 €. En 2020, le résultat cumulé était de 1 391 803,04 €.

Le conseil municipal du 25 Mars a décidé d'affecter 850 000€ au budget d'investissement 2022 et de reporter au budget de fonctionnement 2022 la somme de 540 863,19 €.

D'où vient l'argent ?

Recettes de fonctionnement : **3 514 774 €**

(2020 = 3 393 363 € + résultats exceptionnels des transferts des budgets annexes de 341 766 €)

Impôts et taxes

Il s'agit principalement des contributions directes des ménages et des entreprises, qui s'élèvent à 1 349 249 €. Elles sont en hausse de 0,5 % par rapport à 2020. La taxe sur les droits de mutation reste à un niveau élevé : 91 810 €.

Résultats de fonctionnement reportés

Ce chapitre intègre le report du résultat antérieur de fonctionnement (541 803 €).

Dotations et participations

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État reste stable : 304 349 € contre 308 851 € en 2020. Elle représente environ 68% des recettes de ce chapitre.

Produits des services

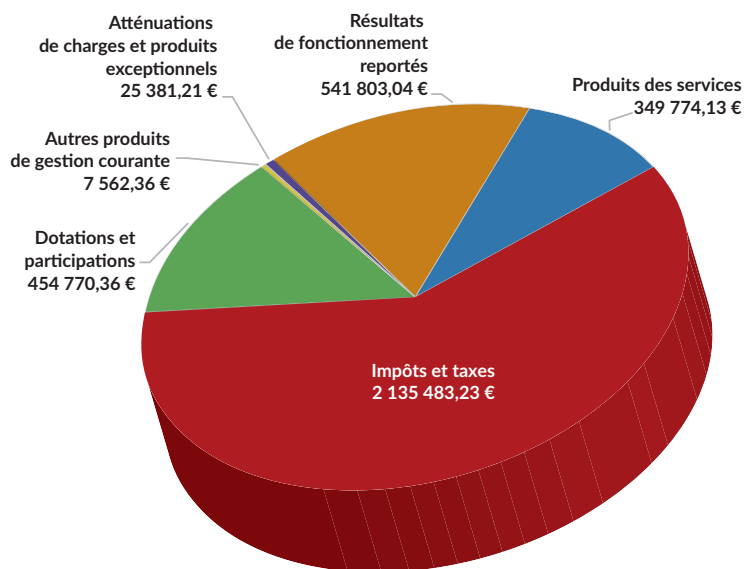
Augmentation importante de ces recettes en 2021, avec la reprise sur une année complète de l'école et de l'accueil de loisirs : accueil de loisirs et Relais Petite Enfance + 61 560 €, garderie du matin + 2 645 €, temps du midi + 36 992 €, études surveillées + 4 669 €.

Atténuation de charges et produits exceptionnels

Il s'agit principalement des remboursements d'assurances et des remboursements pour les arrêts de travail du personnel.

Autres produits de gestion courante

Depuis 2020, ces recettes sont en baisse en raison de la diminution des locations des salles communales pendant la crise sanitaire (perte d'environ 11 500 € par rapport à 2019).



La capacité d'épargne de la commune depuis 2016

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	2 638 628 €	2 670 934 €	2 838 201 €	2 841 230 €	2 866 026 €	2 972 971 €
dépenses réelles de fonctionnement y compris frais financiers	1 902 634 €	1 918 233 €	1 998 828 €	1 993 316 €	2 291 394 €	2 065 745 €
frais financiers de l'exercice	138 684 €	127 341 €	108 151 €	98 848 €	82 396 €	81 719 €
dette en capital de l'exercice	334 515 €	297 178 €	327 876 €	370 206 €	385 779 €	393 476 €
épargne brute = CAF	735 994 €	752 701 €	839 373 €	847 914 €	574 632 €	907 226 €
épargne nette	401 479 €	455 523 €	511 497 €	477 708 €	188 853 €	513 750 €

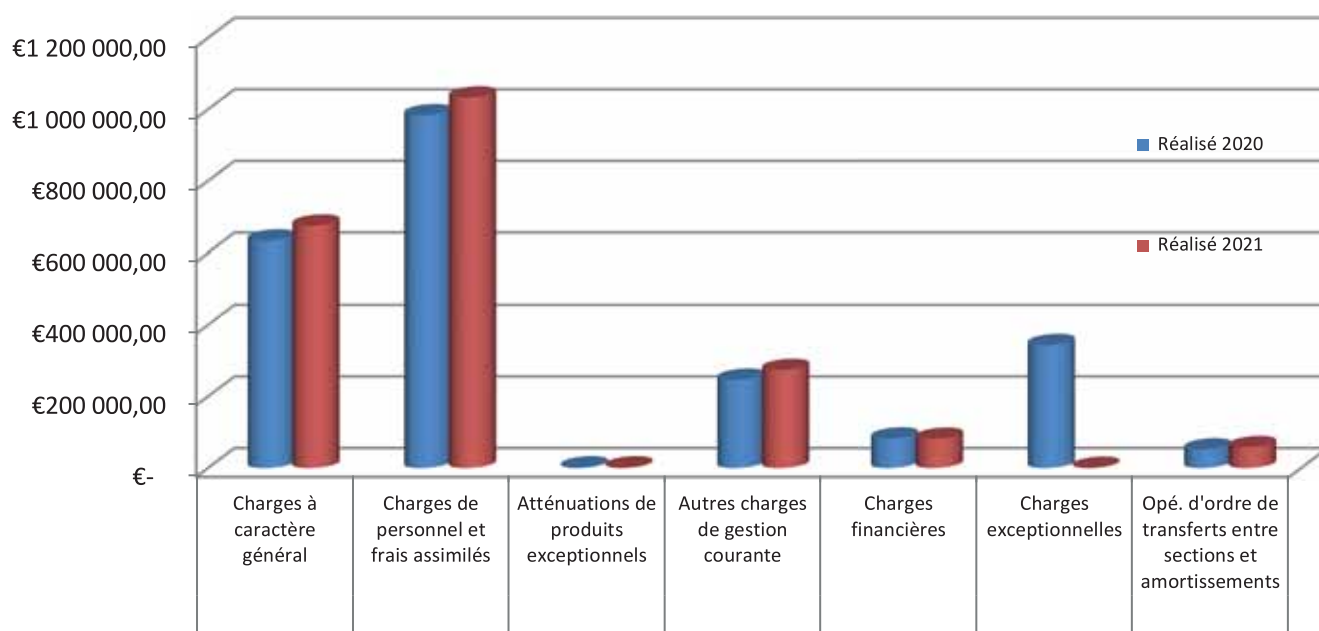
Ce tableau permet d'avoir une vue synthétique de l'évolution des résultats de gestion de la commune sur les 6 années passées.

Nb : on note une hausse significative cette année de la CAF et donc de l'épargne nette. Cela en raison de la non-récurrence des charges exceptionnelles de l'année dernière.



Les dépenses de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2020 de presque 10%, en raison de dépenses courantes contenues et de la non-réalisation de charges exceptionnelles comme en 2020, où il y avait eu le reversement exceptionnel des excédents à la ville de fougères suite au transfert des budgets annexes Eau et Assainissement.

Où va l'argent ? Dépenses de fonctionnement : 2 123 911 € (2020 = 2 343 326 €)



Charges de personnel et frais assimilés

Augmentation de la masse salariale de 5,05%, liée notamment au renforcement sur une année complète des équipes périscolaires/accueil de loisirs/entretien en raison de la crise sanitaire.

Charges à caractère général

Elles sont en hausse de 6,52 %, en raison de la reprise des activités altérées en 2020 par la crise sanitaire (restauration scolaire, fêtes et cérémonies, Relais Petite Enfance, etc.).

Autres charges de gestion courante

Ce chapitre inclut les subventions aux associations, aux écoles, au CCAS, etc., ainsi les indemnités des élus.

Charges financières

Les frais financiers poursuivent leur baisse, en raison du non-recours à l'emprunt en 2021.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dette en capital au 1/01	4 314 571 €	4 180 054 €	3 882 877 €	3 855 001 €	3 984 795 €	3 599 016 €
soit par habitant	1 365 €	1 297 €	1 182 €	1 312 €	1 194 €	1 079 €
Capacité d'autofinancement	735 994 €	752 701 €	839 373 €	847 914 €	574 632 €	907 226 €
soit par habitant	233 €	234 €	256 €	256 €	172 €	272 €
Annuités	473 199 €	424 518 €	436 027 €	469 554 €	477 161 €	475 195 €
soit par habitant	150 €	132 €	135 €	142 €	143 €	142 €
capacité de désendettement en années	5.9	5.6	4.6	4.5	6.9	4.0
Emprunts nouveaux réalisés	200 000€		300 000€	500 000€		

Capacité de désendettement = capital restant dû / capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité de désendettement de la commune

Ce tableau est très important pour la gestion d'une commune. Il fait le lien entre les engagements financiers et les ressources de la commune.

Une charge exceptionnelle liée au transfert de charge des budgets annexes Eau et Assainissement vers la Ville de Fougères a pénalisé la capacité d'autofinancement en 2020. Un niveau conforme de la CAF est retrouvé en 2021. Le montant des annuités/habitant est stable.

Les investissements 2022 : 1 600 500 €

Subventions d'équipement-Études diverses.....	234 500 €
- études diverses.....	5 000 €
- participation à Fougères Habitat pour la construction de 27 logements aux Vallons Saint-Martin 2	229 500 €
Bâtiments publics.....	546 500 €
École primaire Montaubert :	53 000 €
- acquisitions diverses.....	5 000 €
- vidéoprojecteurs interactifs	8 000 €
- rénovation 2 salles de classe + local reprographie.....	35 000 €
- réfection sol souple structure jeu maternelle	5 000 €
Complexe sportif :	5 000 €
- acquisitions diverses.....	5 000 €
Centre technique communal :	23 000 €
- outillage et petit matériel	8 000 €
- acquisition d'une saleuse	15 000 €
Hôtel de Ville :	7 000 €
- logiciels	7 000 €
Pôle Enfance :	8 500 €
- acquisition diverses.....	4 000 €
- clôture plane de jeu	4 500 €
Pôle Santé/Logement :	450 000 €
- maîtrise d'œuvre et travaux	450 000 €
Cimetière	10 000 €
- aménagement espace vert entre ancien et nouveau cimetière	10 000 €
Cadre de vie et liaisons douces	97 500 €
- budget participatif	15 000 €
- signalétique directionnelle et mobilier urbain (supports vélos, etc.)	5 000 €
- renouvellement des vélos à assistance électrique	30 000 €
- point de ravitaillement/recharge vélos	18 000 €
- liaison douce Mésangère-Clos des Prés-Folleville	25 000 €
- jeu complémentaire promenade verte (balançoire nid)	4 500 €
Aménagements voirie et réseaux	692 000 €
Aménagements :	640 000 €
- CC du Parc : maîtrise d'œuvre et travaux	600 000 €
- rue des Ménestrels : parking et voie	30 000 €
- rue Pierre Beylet : aménagements de sécurité	10 000 €
Éclairage public (hors aménagement de rues) :	20 000 €
- sécurisation passages piétons	5 000 €
- illuminations de Noël	15 000 €
Réfection trottoirs et allées piétonnes :	12 000 €
- Grand Pré/rue d'Oviedo, A. Franck, Bellevue, rue Bizet.....	12 000 €
Eaux pluviales :	20 000 €
- travaux de réfection réseau.....	20 000 €
Acquisitions foncières	20 000 €

à noter

> Bien vivre ensemble : attention aux horaires de jardinage !



Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'appareils bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.) sont réglementés par des créneaux horaires. Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

Ces travaux sont interdits les dimanches.

et aussi

> Civisme : halte aux dépôts sauvages de déchets !



Déchets verts, gravats, encombrants, ordures ménagères... Les dépôts sauvages de déchets dans la nature ou sur un terrain non autorisé sont de plus en plus fréquents. Sources de pollutions et de nuisances visuelles et olfactives, ces dépôts sont strictement interdits par la loi. En effet, l'article L541-2 du Code de l'Environnement précise que « toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination ». Différentes sanctions sont prévues selon le type de déchet et la manière dont on l'a déposé. À titre d'exemple, un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5^{ème} classe, soit 1 500 €.

École Montaubert : aux jardins de Brocéliande



Le jeudi 17 mai, les TPS/PS et les PS/MS se sont rendus aux Jardins de Brocéliande, à Bréal-sous-Montfort. Les enfants sont d'abord allés voir les poules dans leurs drôles de poulaillers des sixties. Puis ils ont enlevé leurs chaussures pour suivre le parcours « Réveille tes pieds ! ». C'est un parcours imaginé pour exercer les sensations du toucher.

Après s'être rafraîchi les orteils, les enfants ont marché sur des gros galets, dans du foin, du bambou, sur des pavés, dans des petits cailloux, etc. Ils ont adoré trotter dans la boue et se rincer dans l'eau du ruisseau !

Après le pique-nique, les petites sections ont fait une balade en petit train dans le parc. Les moyens ont suivi

le parcours dans le noir (yeux masqués) et exploré le terrifiant sentier des korrigans, dans un petit bois.

Merveilleuse journée ensoleillée, pleine d'émotions et de sensations, qui s'est achevée par le nuage de brume, bien rafraîchissant !

École Notre-Dame : classe de découverte



Au mois de mars, les élèves des classes de CM1-CM2 sont partis en voyage. Ils ont découvert le département de la Vienne. Au programme : découverte de Poitiers, journée au Futuroscope, ateliers d'écritures latines, chinoises et enluminures. Ce fut une belle expérience pour apprendre à vivre ensemble.

et aussi

> École primaire Montaubert : des vidéoprojecteurs interactifs

Afin de poursuivre le renouvellement des équipements interactifs à l'école Montaubert, la commune a décidé d'acquérir 4 vidéoprojecteurs interactifs. Dans un contexte difficile au niveau des délais d'approvisionnement et d'augmentation des prix, la Conseil municipal, après consultation, a retenu le devis de la société SAES d'un montant de 7 900 € HT, soit 9 400 € TTC.

> Pôle Enfance : des travaux de clôture

Afin de sécuriser la plaine de jeu contiguë au Pôle Enfance, une clôture va être aménagée dans la continuité du bâtiment du Pôle, en y insérant un portillon pour un accès piéton, ainsi qu'un portail pour l'accès du matériel d'entretien des services techniques. Pour ces travaux, le Conseil municipal a validé le devis de l'entreprise Paysagistes Pascals d'un montant de 6 138 € HT, soit 7 365 € TTC.

Accueil de loisirs : prêt pour l'été !

L'accueil de loisirs sera ouvert du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août pour les enfants de 3 à 15 ans. Diverses activités, grands jeux et sorties leur seront proposés tout au long de l'été.

Comme l'an dernier, trois mini-séjours permettront aux jeunes de goûter au plaisir de la tente et de découvrir de nouvelles activités. Celui des 7-9 ans se déroulera du lundi 11 au mercredi 13 juillet à la base de loisirs de Mézières-sur-Couesnon (séjour multi-activités). Du lundi 25 au jeudi 28 juillet, les 9-11 ans se rendront à Guenrouët, en Loire-Atlantique (séjour multi-activités). Du lundi 18 au vendredi 22 juillet, la même destination sera au programme des 11-16 ans pour des activités aquatiques.

- le programme de l'accueil de loisirs est disponible sur le site www.lecouisse.fr



L'équipe d'animateurs.

CMJ : un grand jeu d'enquête



Le samedi 14 mai, jour de la Journée Citoyenne, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé dans l'après-midi un grand jeu d'enquête destiné aux 9-13 ans. Encadrés par des jeunes animateurs stagiaires de l'accueil de loisirs et par le coordinateur Enfance-Jeunesse de la commune, les membres du CMJ ont tenu des stands dans lesquels les participants pouvaient récupérer des indices. Objectif : découvrir celui qui avait caché le tout nouveau vélo électrique de la commune, présenté le matin même aux habitants venus participer à la Journée Citoyenne. Quatre équipes se sont lancées dans l'enquête. Après deux heures de jeu, le chenapan a finalement été démasqué. Madame le Maire a chaleureusement félicité l'équipe gagnante. Pour clôturer ce bel après-midi, les participants et les jeunes du CMJ se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié.



Relais Petite Enfance : l'actualité



Ateliers d'éveil

Lors des ateliers d'éveil organisés ces dernières semaines par le Relais Petite Enfance (RPE) Am Stram Gram, les enfants ont pu profiter du jardin du Pôle Enfance, en arrosant les plantes, en plantant des bulbes, etc. Ils ont aussi participé notamment à des ateliers sensoriels et de motricité.

Le programme de l'été

Pendant tout le mois de juillet, le RPE assurera des permanences à Romagné et Javené. Des ateliers se dérouleront à l'Escale, à Romagné, siège administratif du RPE, situé 5 rue de Fougères. Ouverts à tous, ces ateliers seront proposés en partenariat avec la médiathèque de Romagné.

Le RPE sera fermé du 1^{er} au 19 août. Il rouvrira ses portes le lundi 22 août.

- Pour toutes informations, vous pouvez contacter Morgane Le Bozec, responsable du RPE - Tél. 06 45 10 23 02 - rpe@lecouisse.fr

Les 25 et 26 juin : le retour de la fête de la Saint-Jean

photo d'archives



photo d'archives



Après deux ans d'absence, la traditionnelle fête de la Saint-Jean organisée par le comité des fêtes fera son grand retour le samedi 25 et le dimanche 26 juin au complexe sportif Pierre de Coubertin. L'édition 2022 sera marquée par une grande nouveauté : l'organisation, le samedi, d'un grand concours de palets en collaboration avec l'association Le Palet Lécoussois. Cette compétition amicale débutera à 13 h 30 et se prolongera tout l'après-midi. De nombreux lots seront à gagner,

dont 2 enceintes connectées et 2 platines vinyles vintage. « Les courses pédestres, qui attiraient de moins en moins de coureurs, nécessitaient un trop grand nombre de bénévoles » souligne Géraldine Limaux, la présidente du comité des fêtes. « Nous avons décidé de les remplacer par un concours de palets qui devrait plaire au plus grand nombre. »

La traditionnelle fête de la musique, animée par Flash Animations, prendra le relais en soirée. Après le feu d'artifice, qui aura lieu vers 23 h, la soirée

dansante se prolongera tard dans la nuit. « C'est un rendez-vous très attendu. Après la crise sanitaire, les habitants auront plaisir à se retrouver pour faire la fête. »

Le dimanche, le vide-greniers se déroulera de 8 h à 18 h (3 € l'emplacement de 3,50 m, inscription et réservation au 02 99 99 98 39). Buvette et restauration seront proposées durant les deux jours.

Comité de jumelage : la venue des Steinsoultzois



Lors du week-end de l'Ascension, une délégation de 41 Steinsoultzois, dont 3 membres du Conseil des Jeunes de Steinsoultz, ont fait le déplacement à Lécousse dans le cadre du jumelage. Arrivés le jeudi 26 mai en fin d'après-midi, les hôtes ont d'abord été accueillis

dans les familles. En soirée, ils ont pris part à un apéritif convivial offert par la commune et au traditionnel repas du jumelage.

Le vendredi 27, le groupe a pris la direction de Dinard dans la matinée. Après une visite et un repas libre, les convives

ont effectué une sortie en bateau sur la Rance.

Le samedi a été consacré à une journée libre en famille. Le dimanche, nos amis Alsaciens ont pris la route en début de matinée pour rejoindre Steinsoultz.

Médiathèque : les rendez-vous



La découverte du dessin animé réalisé à partir des coloriages des enfants.

Prix des Incorruptibles

La médiathèque reçoit régulièrement les classes des deux écoles de Lécousse, de la petite section au CM2. Dernièrement, les élèves sont venus voter pour leur livre préféré à l'occasion du Prix des Incorruptibles. Ils ont voté dans les règles de l'art, avec isoloir, urne et feuille d'émargement. Comme en vrai !

Les livres sélectionnés sont à retrouver à la médiathèque pour les (re)lire ou les faire découvrir aux parents.

Animations numériques

Les écoliers ont pu aussi profiter d'animations numériques. Séverine, la bibliothécaire, leur a fait découvrir la lecture augmentée : un livre qui s'anime grâce à une application. Une autre application a permis aux élèves de fabriquer leur propre dessin animé à partir de leurs coloriages.

Les oiseaux à l'honneur

Durant l'été, les oiseaux seront à l'honneur avec une animation numérique interactive. Un poster illustrant des oiseaux sera accroché et, à l'aide d'une tablette et de l'application « Birdie memory », les lecteurs pourront découvrir les chants et caractéristiques d'oiseaux d'Europe. Ces outils d'animations seront prêtés gratuitement par la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine (MDIV).

Une exposition originale d'oiseaux imaginaires sera également présentée durant tout l'été. Ce sera gratuit et ouvert à tous. Profitez-en !

Sacs surprise

En juillet et août, la médiathèque proposera l'animation « sacs surprise ». À raison de quatre documents par sac, vous ne découvrirez son contenu qu'une fois rentré chez vous. Laissez-vous surprendre par des albums, romans ou documentaires que vous n'auriez peut-être jamais empruntés ! Ces sacs, constitués par l'équipe de bénévoles, s'adresseront aux petits comme aux grands lecteurs. Il y en aura pour tout le monde !

Un appel aux bénévoles

Actuellement, l'équipe est constituée de neuf bénévoles. La médiathèque recherche des personnes supplémentaires pour assurer des permanences lors des horaires d'ouverture : faire du prêt/retour de documents et les ranger. Si vous souhaitez donner quelques heures de votre temps, vous pouvez vous adresser à Séverine, la bibliothécaire.

Horaires d'été

Jusqu'au 6 août, ouverture aux horaires habituels : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h 30.

La médiathèque sera fermée du 8 au 14 août.

Du 15 au 27 août, ouverture le mardi de 16 h à 18 h, le mercredi de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h 30.

Tél. 02 99 97 73 31

le saviez-vous ?

> Littérature :

le nouveau roman d'Irène Frain

Irène Frain, est venue l'an dernier à Lécousse pour fêter les 10 ans de l'espace culturel qui porte son nom. Son nouveau roman intitulé « L'allégresse de la Femme Solitaire », le livre nous plonge dans l'Amérique des années 1850. Une goélette jette l'ancre dans un port californien. À la couleur de sa grand-voile, les habitants



comprennent que son capitaine a réussi l'impensable : capturer « la Femme Solitaire », ultime représentante d'un peuple immémorial, abandonnée 18 ans plus tôt dans une île sauvage. Elle parle une langue énigmatique. Un nouveau venu dans la région, le Dr Shawn, noue avec elle un lien très fort, tandis que les clans de la ville se reforment et menacent la survie de la femme solitaire.

Tel est le ressort de ce roman choral fondé sur un fait divers authentique. On y retrouve la passion d'Irène Frain pour les héroïnes confrontées à l'adversité, les peuples opprimés, les langues perdues, l'océan et les horizons lointains.

Éditions du Seuil.

ENTREPRISE

POMMEREUL

02.99.99.43.40

www.pommereul.com

**Installation
Dépannage
Magasin**

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES

**3, rue Théodore Levannier
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE**



Etat-civil

Naissances du 9 mars au 16 mai 2022

9 mars 2022 : **Hugo GERARD** - Les Salles
 25 avril 2022 : **Léonie MONNIER** - 29, Chemin de la République
 16 mai 2022 : **Alyah LE SAUX** - 29 La Haute Pilais
 16 mai 2022 : **Alessio DICARA** - 2, impasse des Rochelettes

Décès du 3 mars au 27 avril 2022

3 mars 2022 : **Marin LEDUCQUE** - 1 La Vigne
 16 mars 2022 : **Raymond SIMONET** - 33, boulevard de Bliche
 25 mars 2022 : **Jacques DULONG** - 9, hameau des Cordiers
 27 avril 2022 : **Laurence FRANDEBOEUF** - 16, rue de l'Aiguillon

Mariages du 26 mars au 14 mai 2022

26 mars 2022 : **M. MOTTE Nicolas et Mme MALLE Elodie** - 582, rue du Fort - COLLONGES (Ain)
 7 mai 2022 : **M. AUMAND William et Mme JOSSE Lucille** - 4, rue Simone de Beauvoir
 14 mai 2022 : **M. DUCHATEAU Tony et Mme DELAMARCHE Amélie** - 6, La Fumerais - BEAUCÉ (Ille-et-Vilaine)

Les permis de construire

- M. BERTIN Laurent - 17, boulevard de la Motelle : aménagement d'une terrasse existante et d'un carport. Arrêté du 05/04/2022.

Les déclarations préalables

- M. COUEFFE Roland - 38, rue Claude Debussy : le remplacement de la véranda. Arrêté du 16/03/2022.
- M. SOULA Christophe - 40, rue Alliaume : l'installation d'une pergola bioclimatique. Arrêté du 16/03/2022.
- M. AUDRAIN Jean-François - 8, rue de l'Aiguillon : l'isolation thermique par l'extérieur. Arrêté du 22/03/2022.
- M. RIBETTE Fabrice - 5, rue Paul Gauguin : la rénovation des façades de la maison d'habitation. Arrêté du 22/03/2022.
- SAS ANTHESIS - La Basse Pilais : division en vie de construire. Arrêté du 07/03/2022.
- M. LEUTELLIER Claude - 1, rue Bouessel du Bourg : la modification des clôtures. Arrêté du 25/03/2022.
- M. COTTO Sylvain - 2, allée Jean Moulin : l'installation d'un abri de jardin. Arrêté du 25/03/2022.
- Mme MASSUS Tiphaine - 20, rue du Pont Sec : le remplacement des menuiseries et la création de velux. Arrêté du 25/03/2022.
- M. BOUGEROL Rodolphe - 62, boulevard de Bliche : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 01/04/2022.
- Mme DESPAS Nelly - 1, rue des Bourrelis : la peinture des façades et des ferrures de la maison d'habitation. Arrêté du 09/04/2022.
- M. PIGEON Noël - 14, rue Simone de Beauvoir : la construction d'un abri de jardin. Arrêté du 22/04/2022.
- M. LECRIVAIN Gérard - 13, rue de Saint-Malo : la modification des clôtures. Arrêté du 24/04/2022.
- M. BRUNET Gaël - 11, rue du Vallon : la modification des clôtures. Arrêté du 06/05/2022.
- Mme RADIGUE Anne - 2, rue Maurice Ravel : le bardage d'un pignon en ardoises. Arrêté du 08/05/2022.
- M. MONTEBAULT Pierre - 38, rue de la Basse Porte : le remplacement des lucarnes par des velux. Arrêté du 02/06/2022.
- M. FLEGEAU Yannick - 28, rue de l'Eau Vive : la bardage d'un mur de clôture. Arrêté du 02/06/2022.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

Les n^{os} utiles

Pharmacie :

Florence Olivier
02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
Romain Mahoudo, kinésithérapeute
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière

Sophie Chaupitre, infirmière

Karine Meunier, infirmière

Myriam Juguet, infirmière

02 99 94 37 75

Cabinet d'infirmières :

Gousse-Lagouet-Marc-Garnier
02 99 94 19 18

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais,
06 49 32 15 69

Orthoptiste :

Marie Van Vooren,
02 23 51 16 06

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné

02 99 17 47 87 à Fougères

Marie GUEZENNEC
Conseillère en immobilier

06 68 09 45 46
marie.guezennec@iadfrance.fr
Fougères / Ernée et ses alentours

Suivez-moi **AVIS DE VALEUR OFFERT** iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agente commerciale de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 937945 (au cours de la dernière année) titulaire de la carte de démarchage immobilière pour le compte de la société IAD France SAS.

Atelier Du Bois

-Menuiserie Agencement Sur-Mesure:
cuisine, salle de bain, dressing
-Ebénisterie
-Rénovation d'Habitat

Christian Chemin
25 la chaunière
35133 LÉCOUSSE

cheminchristian@orange.fr
Tel: 0674756080

SURF
Un service de Fougères Agglomération

**FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION**

**LE BUS
C'EST DES
ÉCONOMIES
D'ESSENCE**

**CHANGEONS
NOS HABITUDES**

TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LÉCOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSSERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobeau@hotmail.fr

www.e-leclerc.com

E.Leclerc 
LÉCOUSSE - FOGÈRES



Boulangerie



L'Espace Vert



Fruits et légumes



Boucherie



Traiteur



Poissonnerie

Pour toute commande au rayon Traditionnel : 02 99 94 80 00

E.Leclerc 
LÉCOUSSE - FOGÈRES

ZAC Le Parc
35133 LÉCOUSSE
02 99 94 80 00